

### CONTEXTE & OBJECTIFS

Cette formation, implantée à Brest, offre au candidat une approche transdisciplinaire sur la gouvernance du fait urbain dense et de la maritimité, notamment dans une approche d'action publique littorale et maritime. Elle vise notamment à permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour :

- Piloter l'action publique dans un contexte de transition, en prenant en compte les logiques socio-écosystémiques,
- Penser et agir, administrer les organisations publiques et privées dans le domaine de la gouvernance urbaine et maritime,
- Savoir organiser et mettre en œuvre, dans un contexte partenarial, des dispositifs d'action publique durables, innovants et respectueux de leur environnement.

Elle vise à une approche transdisciplinaire, adressant à la fois les champs des sciences humaines et sociales (science politique, gestion et management public, droit public, urbanisme et aménagement, économie) et des sciences de l'environnement, autour d'enseignements relatifs :

- A la gouvernance publique des systèmes territoriaux,
- A la gouvernance publique et la maritimité dans un contexte de transitions,
- Au développement des villes maritimes et à leur modèle économique pour demain,
- Aux outils et méthodes du pilotage de l'action publique,
- A la culture territoriale et aux politiques territoriales.

Ouverte en formation initiale, elle s'adresse également à des professionnels désireux de renforcer leur compétence dans ce domaine, dans un parcours de type « cycle supérieur ».

### PROGRAMME

- **UE1** - Gouverner les écosystèmes territoriaux
- **UE2** - Assurer la gouvernance publique et de la maritimité dans un contexte de transitions
- **UE3** - Piloter le développement des villes maritimes : quel modèle économique pour demain ?
- **UE4** - Maîtriser les outils et méthodes du pilotage des activités publiques et co-développer des dispositifs d'action publique
- **UE5** - Maîtriser son environnement professionnel et s'insérer

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- L'ensemble de nos formations de Master 2 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'intervenants professionnels.
- Nos formations de Master 2 s'appuient sur une réelle diversité des modalités pédagogiques : conférences, travaux dirigés, classe inversée, projets pédagogiques, analyses de cas, partages d'expérience, analyses de pratiques, voyages d'étude, ...

### PRE-REQUIS & ADMISSION

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...). Les candidats doivent pouvoir également justifier d'un niveau Master 1.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Ils devront justifier d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques suffisants, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans.
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

### DÉBOUCHÉS

- Cadres supérieurs chargés de l'administration et de la gouvernance des politiques territoriales maritimes,
- Cadres dirigeants des organisations publiques locales, des agences environnementales et océanographiques et de l'Etat, des services de l'Etat en charge de la mer,
- Cadres supérieurs des entreprises maritimes et littorales ou des grandes entreprises ancrées dans leur territoire urbain et littoral
- Elus locaux en charge de la gouvernance urbaine et maritime
- Responsables d'associations environnementales

### L'ALTERNANCE

- Accessible aux apprentis (contrats d'apprentissage) issus du cursus de Sciences Po Rennes Accessible aux salariés en contrats de professionnalisation
- Les formations se réalisent en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (455 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Les lieux d'alternance (employeur) peuvent être du secteur public, privé ou associatif.
- Les missions d'alternance sont proposées par l'employeur et soumises à validation par le responsable de formation.

### LA FORMATION CONTINUE

- Accessible aux salariés/agents bénéficiant d'un congé de formation, d'un plan de formation individuel, ...
- Accessible aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement Individuel à la formation (AIF).
- Le rythme de formation est adapté à un public de professionnels souhaitant suivre le parcours tout en restant en activité professionnelle
- Chaque dossier de financement (AIF, CPF, OPCO, financements propres, ...) est spécifique. Nous vous remercions de nous contacter directement afin d'étudier votre demande et vos droits à la formation.



Nouveauté Rentrée 2022

Formation en cours d'ingénierie - Evolutions possibles de la maquette jusqu'en juin 2022

### CONTEXTE & OBJECTIFS

Ce parcours de formation ambitionne de réunir l'ensemble des parties prenantes, acteurs et décideurs, qui inventent, produisent, réalisent et bénéficient des actions des solidarités. L'enjeu est de construire une démarche collective qui permet à chaque participant de redéfinir son rôle dans la construction des solidarités d'aujourd'hui et de demain. La formation s'arrimera donc sur trois piliers thématiques :

- les innovations solidaires
- les coopérations solidaires
- les territoires solidaires.

À travers une pédagogie de l'expérimentation qui repose sur la mise au travail des compétences des participants et sur des expériences immersives, le processus de formation vise la construction de communs tout en opérant un pas de côté. Il s'agit de se donner les repères nécessaires pour faire face aux complexités inhérentes aux situations individuelles et collectives concernées par les solidarités. Ce cursus ambitionne de développer des « savoirs-agir » autour :

- De l'élaboration de stratégies de développement des solidarités
- De la capitalisation des expériences et initiatives solidaires émergentes
- De la création des conditions de la coopération pour soutenir les solidarités
- De la conduite de projets de solidarités expérimentaux et innovants dans des logiques pluri/inter/trans professionnelles et disciplinaires.

### PROGRAMME

- **UE1** - Concevoir des projets solidaires dans les territoires
- **UE2** - Capitaliser des expériences de solidarités en actes
- **UE3** - Construire les coopérations dans les territoires
- **UE4** - Développer une stratégie proactive participative
- **UE5** - Devenir un acteur de changement agissant

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- L'ensemble de nos formations de Master 2 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'intervenants professionnels.
- Nos formations de Master 2 s'appuient sur une réelle diversité des modalités pédagogiques : conférences, travaux dirigés, classe inversée, projets pédagogiques, analyses de cas, partages d'expérience, analyses de pratiques, voyages d'étude, ...

### PRE-REQUIS & ADMISSION

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...). Les candidats doivent pouvoir également justifier d'un niveau Master 1.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Ils devront justifier d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques suffisants, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans.
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

### DÉBOUCHÉS

L'objectif est de former des public différents:

- élus de collectivités ou de l'Etat / élus associatifs
- dirigeants de collectivités, d'acteurs associatifs ou d'entreprises sociales
- étudiants en formation initiale.

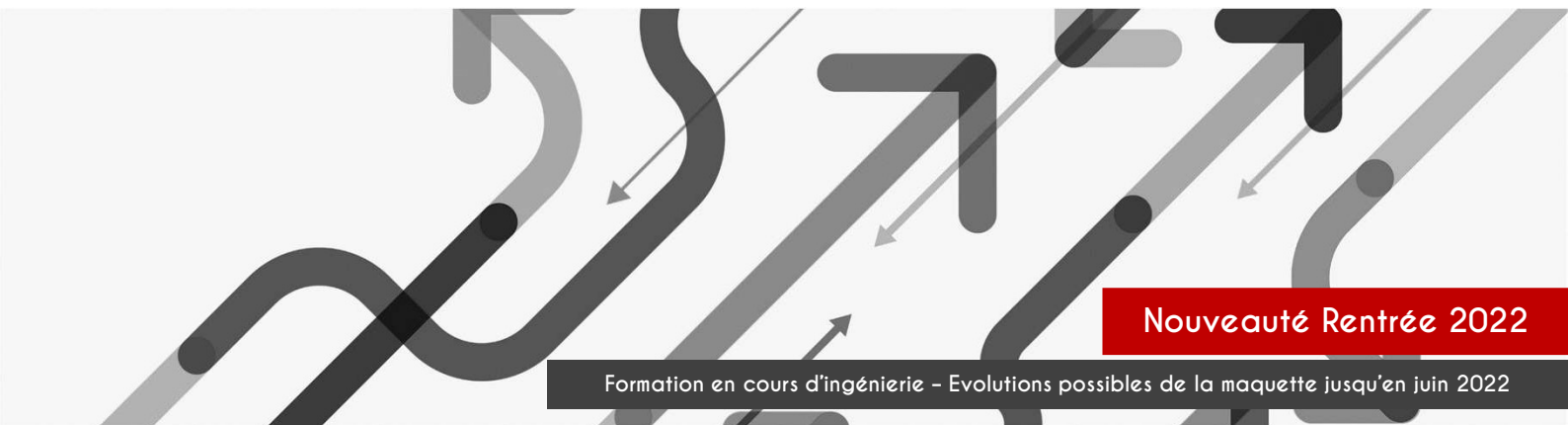
Afin que ces publics puissent accroître leurs expertises sur leurs fonctions actuelles ou occuper des postes ou des fonctions de dirigeants ou de cadres dans les fonctions publiques ou des acteurs impliqués dans le champs des solidarités.

### L'ALTERNANCE

- Accessible aux apprentis (contrats d'apprentissage) issus du cursus de Sciences Po Rennes Accessible aux salariés en contrats de professionnalisation
- Les formations se réalise en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (400 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Les lieux d'alternance (employeur) peuvent être du secteur public, privé ou associatif.
- Les missions d'alternance sont proposées par l'employeur et soumis à validation par le responsable de formation.

### LA FORMATION CONTINUE

- Accessible aux salariés/agents bénéficiant d'un congé de formation, d'un plan de formation individuel, ...
- Accessible aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement Individuel à la formation (AIF).
- Les formations se réalise en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (400 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Chaque dossier de financement (AIF, CPF, OPCO, financements propres, ...) est spécifique. Nous vous remercions de nous contacter directement afin d'étudier votre demande et vos droits à la formation.



**Nouveauté Rentrée 2022**

Formation en cours d'ingénierie - Evolutions possibles de la maquette jusqu'en juin 2022

### CONTEXTE & OBJECTIFS

En 2021, Sciences Po Rennes et L'École de design Nantes Atlantique ont signé une convention de partenariat afin d'affirmer une volonté forte de renforcer les synergies entre les deux établissements. Ce partenariat se concrétise en 2022 par la création d'un Grade Master « Design des politiques publiques & enjeux éthiques », une formation d'excellence croisant les approches et expertises en Sciences Politiques et en Design.

Le besoin d'innovation sociale appelle à la transformation des pratiques de design des politiques publiques afin de moderniser l'action publique. Cette transformation soulève des enjeux éthiques dont il est essentiel de se saisir. Cette nouvelle formation de grade Master propose donc une double initiation au design des politiques publiques et aux questionnements éthiques qui doivent accompagner sa mise en œuvre.

Ce premier diplôme interdisciplinaire associant les sciences politiques, l'éthique et le design, répond aux besoins des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs privés et publics par la formation de cadres initiés à la fois au design public et à ses enjeux politiques et éthiques.

L'objectif de la formation est de constituer des promotions pluridisciplinaires permettant de favoriser une pédagogie active associant les regards et expertises des participants (étudiants en sciences politiques, designers professionnels, cadres de collectivités et du secteur privé).

L'équipe pédagogique, constituée d'enseignants de Sciences Po Rennes et de L'École de design de Nantes Atlantique, de designers professionnels et d'acteurs de la sphère publique, s'appuie sur une pédagogie par projets permettant aux étudiants de s'approprier pleinement les enjeux de la formation.

### PROGRAMME

- **UE1** - Analyser et repenser les politiques publiques par l'éthique et le design
- **UE2** - Mettre en œuvre une approche design en politiques publiques
- **UE3** - Le design public saisi par l'éthique
- **UE4** - Maîtriser les méthodes et outils du design
- **UE5** - Maîtriser son environnement professionnel et s'insérer

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- L'ensemble de nos formations de Master 2 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants et d'intervenants professionnels.
- Nos formations de Master 2 s'appuient sur une réelle diversité des modalités pédagogiques : conférences, travaux dirigés, classe inversée, projets pédagogiques, analyses de cas, partages d'expérience, analyses de pratiques, voyages d'étude, ...

### PRE-REQUIS & ADMISSION

- La formation est accessible aux candidats justifiant au moins d'un diplôme de niveau 6 (Licence, Maîtrise, ...). Les candidats doivent pouvoir également justifier d'un niveau Master 1.
- Les candidatures des non-titulaires d'un Master 1 sont examinées selon la procédure de validation des acquis professionnels (VAP). Ils devront justifier d'une position professionnelle correspondant à un niveau de responsabilités opérationnelles et hiérarchiques suffisants, ainsi que d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq ans.
- Une mobilité internationale antérieure (stage ou programme de mobilité étudiante) est souhaitée.

### DÉBOUCHÉS

L'objectif de la formation est de former les étudiants à des fonctions à responsabilités et nécessitant une prise de hauteur importante sur les projets confiés :

- Responsable / Chef de projet dans des secteurs d'activités publics et privés
- Chargé de mission ou d'études en collectivités territoriales
- Spécialiste du design public en agence
- Consultant et experts en design public

### L'ALTERNANCE

- Accessible aux apprentis (contrats d'apprentissage) issus du cursus de Sciences Po Rennes Accessible aux salariés en contrats de professionnalisation
- Les formations se réalisent en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (455 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Les lieux d'alternance (employeur) peuvent être du secteur public, privé ou associatif.
- Les missions d'alternance sont proposées par l'employeur et soumises à validation par le responsable de formation.

### LA FORMATION CONTINUE

- Accessible aux salariés/agents bénéficiant d'un congé de formation, d'un plan de formation individuel, ...
- Accessible aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement individuel à la formation (AIF).
- Les formations se réalisent en alternance sur la base d'une durée de 13 semaines de formation (455 heures) réparties sur 10 à 12 mois, à raison d'une semaine de formation par mois en moyenne.
- Chaque dossier de financement (AIF, CPF, OPCO, financements propres, ...) est spécifique. Nous vous remercions de nous contacter directement afin d'étudier votre demande et vos droits à la formation.